

Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

9 (1992)
Varia

Jean-Claude Schmitt

Journée « Orient-Occident » : « le sacré » (1er mars 1991)

Référence électronique
Jean-Claude Schmitt, « Journée « Orient-Occident » : « le sacré » (1er mars 1991) », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 9 | 1992, mis en ligne le 18 mars 2009, consulté le 07 avril 2015. URL : http://ccrh.revues.org/2796 ; DOI : 10.4000/ccrh.2796

Éditeur : Centre de Recherches Historiques
http://ccrh.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur :
http://ccrh.revues.org/2796
Document généré automatiquement le 07 avril 2015.

Jean-Claude Schmitt

Journée « Orient-Occident » : « le sacré » (1er mars 1991)

1 Les quatre articles réunis ci-dessous sont issus de la rencontre d'historiens ou ethnologues spécialistes soit de l'Europe, soit d'autres aires culturelles, organisée comme chaque année par le Centre de Recherches Historiques et la Division des Aires Culturelles. D'autres communications que celles-ci ont été présentées à cette occasion et seront publiées par ailleurs : d'une part celles de Jean Bazin, « Corps public, corps sacré », à propos des royautés africaines, et de José Kagabo, « De l'usage du sacré : les fonctions dérivées du Coran chez les musulmans d'Afrique orientale » ; d'autre part, celle de Louis Marin, « Sacralité baroque et politique : le coup d'Etat du prince », à propos des *Considérations politiques sur le coup d'État* publié en 1639 à Rome par Gabriel Nodet. Même si nous n'avons pu réunir ici tous les textes, la diversité des titres souligne à elle seule la richesse d'une journée marquée aussi par des discussions animées et fécondes.

2 Trois axes de lecture peuvent permettre d'appréhender ensemble les textes que nous publions :

3 – Celui des concepts, souvent difficiles à saisir : la notion de « sacré » ne se laisse guère appréhender de façon autonome, mais plutôt dans des couples, tel que celui qui l'oppose d'ordinaire à la notion de « profane », ou celui qui la distingue de la notion de « sainteté ». En fait, aucun des auteurs ne se contente d'instruments conceptuels aussi simples : les uns et les autres montrent plutôt comment, de manière singulière dans chaque culture et dans chaque situation historique, c'est plutôt l'aspect dynamique de ces notions qui importe (il est question de sacralisation, de consécration, de désacralisation, autant que de sacré, et de profanation autant que de profane) ; plus qu'un questionnement abstrait sur le sacré, ce sont les lieux d'inscription de celui-ci qui retiennent les auteurs : ils ne parlent pas du sacré en soi, mais s'interrogent sur les personnes – le saint, le roi – ou les espaces réputés sacrés : il est intéressant par exemple constater que le mot arabe *wilaya* renvoie non seulement au discours religieux (signifiant la maîtrise du saint ou *wali* sur un territoire), mais aussi à la gestion des biens fonciers et à l'administration territoriale (y compris dans un Etat moderne comme l'Algérie aujourd'hui.)

4 – Un deuxième axe de lecture est celui du comparatisme, qui est l'objet même de nos rencontres annuelles. Celle-ci nous a conviés sans cesse à confronter le christianisme et l'islam, l'islam et l'hindouisme, ou encore l'Europe et l'Afrique. Deux thèmes apparaissent comme privilégiés pour qui veut comparer, non pour réduire de manière abusive les différences, mais au contraire pour mettre en valeur les options propres à chaque culture. C'est d'abord le thème de la « royauté sacrée », en Afrique et aussi dans l'Inde musulmane où le roi moghol Akbar, au XVIe siècle, se fait reconnaître comme l'Homme parfait (*insan-i kamil*), image du Prophète qu'incarnent les saints (A. Gaborieau). Il arrive donc que le pouvoir royal se confonde avec la *sagesse* qui dans l'islam caractérise la sainteté (M. Chodkiewicz) et qui en Occident s'attache aussi à la personne du roi : au cours des débats, A. Rucquoi n'a-t-elle pas fait remarqué qu'il faut entendre dans un sens très fort le titre de « Sage » (*El Sabio*) donné au XIIIe siècle au roi Alfonso X de Castille et Léon ? Vieille tradition, en partie commune au judaïsme, à l'islam et au christianisme : elle remonte au roi Salomon. Et pourtant, ce sont les différences qui l'emportent : en Occident, il y eut des *rois* saints (dont le plus illustre fut saint Louis), mais pas de *royauté* sacrée. Ce qui est largement lié à la concurrence, sur le terrain du sacré, des clercs et du souverain.

5 Un deuxième thème se prêtant au comparatisme est en effet celui de l'institution du sacré. Le problème du rapport entre le saint et le clerc, entre le charisme et l'ordre, est général : le *wali* est reconnu pour sa « science », mais au sens d'une sagesse qui dépasse, voire contredit, la connaissance du lettré, de *l'uléma* ; de même, l'inspiration céleste dont se prévaut l'innocente bergère heurte le savoir livresque des prélats qui la jugent ; c'est d'autant plus vrai, comme le faisait remarquer Ch. Klapisch dans la discussion, que le partage entre masculin et féminin

redouble souvent l'opposition du saint et du lettré. Et c'est encore plus vrai peut-être en Occident, où s'est établie une institution du sacré dont il n'est guère d'équivalent ailleurs : l'Eglise, avec son dogme, son clergé (mâle), la puissance de ses institutions et sa prétention au monopole du sacré.

6 – Dernier axe, celui de l'évolution historique, même si le caractère monographique et synchronique de plusieurs communications n'ont pas permis d'en prendre également la mesure. Ce n'est pas par hasard si la notion de « désacralisation » appartient ici plutôt au vocabulaire des occidentalistes. Les étapes, les modalités des évolutions historiques (A. Godin montre bien par exemple la fonction démythifiante du discours érasmien où l'argument rationnel le dispute à l'ironie dévastatrice) doivent être précisées, mais sans en méconnaître la complexité et les paradoxes. Répondant à P. Ladrière, L. Marin a insisté par exemple sur le fait que Port-Royal a été à la fois le lieu de la critique la plus radicale de l'absolutisme théologico-politique et, sur le plan strictement religieux, celui de la plus haute théologie. C'est justement autour des « mystères de l'État » et d'une lecture convergente d'E. Kantorowicz que se sont retrouvés les spécialistes de l'Afrique, dont J. Bazin, et de l'Europe moderne, tel L. Marin qui rappelait aussi cette phrase de Shakespeare : « Il y a dans l'âme de l'Etat une force mystérieuse ». A tout prendre, la modernité semble moins porteuse d'une désacralisation inéluctable que de déplacements des sphères du sacré : l'Etat absolutiste (et depuis technocratique) en a été un grand bénéficiaire ; mais on peut dire la même chose de la Nation, comme l'actualité parfois tragique nous en convainct sans peine. Le sacré n'a pas disparu de nos sociétés et il serait utile d'en repérer les lieux d'inscription dans le langage commun des articles de presse[1]. Le sacré aujourd'hui présente le visage composite de formes très anciennes (on le voit bien quand la profanation de tombes réveille le respect atavique des morts qu'on pouvait croire occulté par la civilisation moderne) et d'autres plus récentes ; les unes individuelles (chacun dira quelles valeurs ou quels secrets il tient pour « sacrés ») et les autres plus largement partagées : ainsi, si « l'art sacré » officiel fait souvent piètre figure, on s'accorde à reconnaître du sacré dans l'art (le vandalisme, même contre les copies de chefs-d'oeuvre de la station de métro Louvre, ne semble-t-il pas sacrilège ?). Autre exemple : en déclarant imprescriptibles les crimes contre l'humanité, la communauté internationale n'a-t-elle pas voulu – même si la réalité dément trop souvent les intentions les plus louables – faire des Droits de l'Homme une valeur universelle et sacrée ?

Notes

1 Ainsi dans *Le Monde* daté du 16 janvier 1992 (p. 9), qui rapporte les propos d'un député après la perquisition ordonnée par la justice au siège national de son parti : « […] Certes, un parti politique n'est pas au-dessus des lois, mais son siège est un *endroit sacré* (souligné par nous) dans une démocratie ». Et plus loin à propos des partis politiques : « On ne peut et on ne doit « *les toucher qu'en tremblant* », pour dire comme Montesquieu, et après que tous les autres moyens de procédure ont été épuisés… »

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean-Claude Schmitt, « Journée « Orient-Occident » : « le sacré » (1er mars 1991) », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 9 | 1992, mis en ligne le 18 mars 2009, consulté le 07 avril 2015. URL : http://ccrh.revues.org/2796 ; DOI : 10.4000/ccrh.2796
